



Cahier d'acteur n°5

octobre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La LGV POCL : une infrastructure vitale pour conforter l'attractivité touristique du Cher

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**Agence de développement
touristique du Cher**

5 rue de Séraucourt
18000 Bourges

Tél. : 02.48.48.00.10

Fax : 02.48.48.00.20

berrylechertourisme@berry.fr

www.berryprovince.com

**L'ADT est un satellite du Conseil
Général dont le rôle est de
promouvoir l'offre touristique,
la mettre en marché, ainsi que
d'accompagner les acteurs
du tourisme et porteurs de
projets publics ou privés.**

Le tourisme est une activité économique majeure pour le département du Cher. Il représente plus de 5 millions de nuitées annuelles réparties sur tout le territoire, pèse plus de 230 millions d'euros et concerne près de 4.000 emplois. En 2010, 1.200.000 entrées ont été comptabilisées dans les 130 monuments et sites de visite du département. Cette réalité économique est le fruit d'une notoriété basée sur un positionnement autour de son patrimoine culturel, architectural et gastronomique et de ses valeurs environnementales. Aux côtés des structures institutionnelles et associatives, l'ensemble des entreprises du secteur privé s'engagent à développer un tourisme qualitatif et durable.

Acteur-clé du tourisme du Cher, l'Agence de développement touristique soutient avec conviction le projet de création d'une ligne à grande vitesse reliant Paris à Lyon avec une desserte sur son territoire. Ce projet doit amener des avancées majeures pour le renforcement de l'attractivité touristique du Cher :

- améliorer la rapidité, la flexibilité et la qualité de transport des voyageurs franciliens et rhône-alpins, principales clientèles du département,
- appuyer les investissements publics et privés afin d'en accroître les retombées économiques,
- conforter la destination sur les marchés étrangers via des interconnexions,
- dynamiser l'ensemble de la filière du tourisme d'affaires et de l'événementiel.

Pour réunir les conditions d'atteinte de ces objectifs, il est nécessaire d'opter pour une desserte de la capitale du Berry afin de valoriser une logique d'intermodalité et de permettre un rayonnement sur tout le département.

Une affirmation touristique renforcée

■ Pour répondre aux nouvelles demandes des clientèles, le Cher innove !

En continuité de la "Loire des Châteaux", le département du Cher dévoile un patrimoine riche de sites culturels et patrimoniaux majeurs tels que la cathédrale Saint-Etienne de Bourges classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le palais Jacques Cœur ou l'abbaye cistercienne de Noirlac. Les églises romanes, châteaux, villes médiévales et sites archéologiques viennent compléter cette offre dense. Le département se distingue également par son intense activité musicale avec *le Printemps de Bourges*, un des principaux festivals de musique européens qui accueille chaque année plus de 240.000 visiteurs, *les Traversées de Noirlac* ou bien encore *L'Air du Temps*. En tout, plus de 100 équipements de loisirs tels que des centres équestres, plans d'eau, golfs, parcours aventure... sont offerts aux visiteurs.



Depuis plusieurs années, la capacité d'accueil en hébergement marchand du département est en constante augmentation et monte en qualité de services et d'infrastructures. Les hébergements insolites tels que les tipis, yourtes et roulottes sont plébiscités par les clientèles urbaines et connaissent un fort développement. Au total, ce sont près de 15.700 lits marchands qui sont commercialisés.

■ Des pôles de compétence tournés vers le tourisme

Afin de conforter l'attractivité touristique départementale, le Conseil Général investit dans des filières d'excellence telles que la radioastronomie au Pôle des Étoiles de Nançay, la création céramique dans le village potier de La Borne ou bien encore la filière équestre au Pôle du Cheval et de l'Âne de Lignières. Équipements complets destinés à l'accueil de professionnels, chercheurs, artistes ou sportifs, ils proposent en complémentarité une offre touristique propice à la pratique d'activités de loisirs pouvant s'inscrire également dans le cadre du tourisme d'affaires.

Photo : Stéphane Tsékas

■ Des infrastructures de qualité pour le tourisme d'affaires et l'événementiel

Le parc hôtelier de Bourges et de son agglomération propose de nombreuses formules pour l'accueil de réunions et séminaires. Vierzon et Saint-Amand-Montrond disposent d'équipements complémentaires à l'offre berruyère avec le Centre de congrès et de séminaires et la Cité de l'Or. Des sites touristiques tels que la Maison des Sancerre, le Centre de céramique contemporaine de La Borne ou bien encore le Domaine de La Grande Garenne offrent, en milieu rural, des prestations annexes idéales pour l'organisation de journées de motivation.

Situé à proximité du centre-ville de Bourges, le site des *Rives d'Auron* est un outil performant permettant

d'accueillir dans les meilleures conditions tous types d'événements, congrès, conventions, salons, spectacles... Comportant un centre de congrès de 2.200 places, un parc des expositions (5.600 m²), un plateau extérieur (10.000 m²), et trois autres salles dont une possédant un restaurant (surface cumulée de 2.150 m²), l'ensemble du site est apte à accueillir des événements de grande envergure comme chaque année *le Printemps de Bourges* et *le Festival International du Film écologique* et d'autres références telles que le 112^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France en 2005, ou encore les championnats d'Europe d'escrime en 2003 et 2009.

Le Cher, une desserte stratégique

Entre Île-de-France, Auvergne et Rhône-Alpes, un territoire de desserte incontournable pour la LGV POCL...

Traversé par l'A71, l'A20 et l'A85, à proximité de l'A77, le Cher est situé au centre géographique de la France, à mi-chemin entre toutes les grandes villes françaises. Ce réseau autoroutier offre des liaisons directes avec les pays européens tels que l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne ou bien encore la zone Benelux.

Le TGV, un enjeu majeur pour renforcer l'activité touristique

Les régions Île-de-France et Rhône-Alpes sont les deux principaux bassins émetteurs de touristes dans le Cher. Ils représentent respectivement 30,4 % et 11,2 % de la clientèle française du département. La recherche d'une destination touristique rurale par une population urbaine, la possession d'une résidence secondaire ou la présence de la famille et/ou d'amis dans le département sont les principaux motifs de séjour de ces deux clientèles dans le Cher. Il est à noter que la présence d'axes de communication diversifiés renforce le tourisme de transit (le Cher étant traversé notamment par trois autoroutes et par la ligne ferroviaire reliant Lyon à Nantes). Côté Île-de-France, Paris représente 6,4 % de la clientèle du Cher, les Hauts-de-Seine 6 %, les Yvelines 4,5 % et le Val-de-Marne 4 % ; ils sont les 4 premiers départements émetteurs de touristes. La Seine-et-Marne, l'Essonne, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis sont respectivement les 6^{ème}, 7^{ème}, 14^{ème} et 21^{ème} départements émetteurs avec un total cumulé de 9,6 %. Pour la région Rhône-Alpes, le Rhône représente 3,5 % de la clientèle touristique du Cher (5^{ème} département émetteur), la Loire 2,7 % (8^{ème} département), la Drôme 1,4 % (23^{ème} département) et l'Isère 1,1 % (30^{ème} département).

Photo : Patrice Régnier



Photo : Yoann Rousset

Le Cher est également, de part son appartenance à la Région Centre, étroitement lié à Orléans tant aux niveaux de l'économie, de l'enseignement supérieur, de la recherche que des services liés à l'administration et aux collectivités. Côté tourisme, le Loiret est le 18^{ème} département émetteur de touristes dans le Cher avec 1,8 %.

La desserte du Cher apparaît comme un facteur incontournable de réussite de la LGV POCL afin d'optimiser le taux de remplissage des TGV tant pour les trajets relatifs au voyage d'affaires qu'au tourisme d'agrément.

Une opportunité pour attirer de nouvelles clientèles

Les interconnexions liées aux différentes LGV françaises pourraient favoriser l'émergence de la venue de touristes notamment en provenance du Nord et de l'Est de la France, deux bassins émetteurs encore en retrait dans le département. Les connexions à partir de Paris, par l'Eurostar et le Thalys, pourraient également permettre d'accroître les parts de marché du département sur des clientèles étrangères cibles. En effet, les clientèles britannique et de la zone du Benelux sont les deux premières clientèles étrangères du Cher et génèrent plus de 60 % des nuitées.

Avec le TGV, le “slow-tourisme” prend de la vitesse !

Le “slow-tourisme” dans le Cher, ou l’art de voyager autrement...

Le “slow-tourisme” ou anti-tourisme de masse est l’expérience du temps dans le voyage. La nature diverse et préservée du Cher s’y prête pleinement. Il est une façon de voyager qui permet d’expérimenter la quintessence d’un lieu en prenant le temps d’échanger avec les habitants, d’écouter, de regarder, de déguster et de respecter l’environnement. Enfin, c’est également une façon de voyager moins vorace et plus écologique par nature et le transport ferroviaire en est une composante majeure.

Photo : Rémy Lacroix



Le département doit donc saisir l’opportunité qui lui est offerte de valoriser la présence de tous les modes de transport existant sur son territoire et de les inscrire dans les grands axes de sa politique de développement touristique

qui sera liée au passage de la Ligne à Grande Vitesse. En termes de transport, les flux sortant de la gare de desserte et s’orientant vers les différents sites de séjour des touristes viendraient conforter la politique de transport en commun du Conseil Général et favoriser la location de vélos déjà mise en place avec succès dans plusieurs communes.

Une logique d’intermodalité avec l’itinérance douce

Le département s’inscrit dans une politique ambitieuse de développement de l’itinérance douce avec la création de deux véloroutes : une en cours de réalisation *La Loire à Vélo* et une en phase d’études *Le Canal de Berry à Vélo*. *La Loire à Vélo* relie sur 800 km le Cher à la Loire-Atlantique. En constante augmentation de trafic, elle est désormais une destination touristique confirmée et un véritable élément structurant de l’aménagement du territoire et de l’offre touristique. *La Loire à Vélo* s’intègre aussi à un itinéraire cyclable européen appelé l’Eurovélo 6 qui permettra de relier la façade atlantique à la Mer Noire.

Le Canal de Berry à Vélo, tracé à dimension départementale, permettra à terme de connecter quant à lui les villes de Vierzon, Bourges, Saint-Amand-Montrond et de rejoindre l’itinéraire de *La Loire à Vélo* à La Guerche-sur-l’Aubois. Cette complémentarité permettra de conforter le département du Cher en tant que destination d’itinérance douce.

Grâce au service de transport de vélo dans les TGV, *La Loire à Vélo* et *Le Canal de Berry à Vélo* seront deux produits touristiques phares qui pourront être mis en valeur dans la politique de développement touristique.

CONCLUSION

De part ses retombées économiques, son nombre d’entreprises et d’emplois, le tourisme est un secteur d’activité incontournable dans le Cher. Le passage de la Ligne à Grande Vitesse POCL avec une desserte du territoire permettra d’accroître la fréquentation touristique, les retombées économiques liées à celle-ci, mais également de positionner le département en tant que destination touristique reconnue aux niveaux national et international. L’Agence de développement touristique du Cher s’attachera à optimiser les ambitions et attentes liées à ce projet de grande envergure en concertation et en collaboration avec l’ensemble de ses partenaires.



Agence de développement
touristique du Cher
5 rue de Séraucourt
18000 Bourges
Tél. : 02.48.48.00.10
Fax : 02.48.48.00.20
berrylechartourisme@berry.fr
www.berryprovince.com

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL